

Conseil d'administration extraordinaire du 14 décembre 2016

Déclaration présentée par CGT Educ'Action, SNUEP-FSU et SNETAA-FO

Tous les personnels du lycée professionnel de l'Estuaire (d'enseignement, de vie scolaire, de documentation, administratif, de gestion et de direction) travaillent depuis toujours pour la réussite de leurs élèves. Notre volonté et nos objectifs ont toujours été la construction de leur parcours professionnel tout en favorisant la dimension culturelle et son développement dans la mise en œuvre de nos actions. Pour preuve, cette année encore se sont près de 40 actions artistiques et culturelles qui sont inscrites dans notre projet d'établissement.

Avec ce contrat, il nous est demandé de déterminer des objectifs pour répondre aux attendus du projet académique. Nous devons nous engager sur des indicateurs chiffrés et sur des procédures individuelles et collectives pour les atteindre. Nous ne remettons pas en cause la volonté de concertation de l'équipe de direction dans ce dossier, et nous avons eu sur ce sujet imposé différentes réunions de travail ; nous avons tout naturellement avancé des perspectives et un certain nombre de projets intéressants. Pour autant, personne n'est dupe et nous savons pertinemment que la question des moyens humains, financiers et matériels peut-être un obstacle à la concrétisation et la réussite de nos projets en faveur des élèves.

Nous connaissons bien notre public avec des élèves confrontés à de nombreuses difficultés sociales, économiques et scolaires. Les chiffres de la direction et de la prospective scolaire le confirment : le secteur de la haute Gironde est celui qui a le plus mauvais taux de PCS (professions et catégories professionnelles défavorisées) de toute l'académie avec 44,7 % alors qu'il est d'environ 20 % sur Bordeaux et 37 % sur rive-droite. Nous savons trop bien que la question des moyens ne doit pas être sous-estimée. De ce fait, tous les ans nous demandons une augmentation de notre DGH pour améliorer les conditions d'études de nos élèves pour porter leur chance de réussite à égalité des élèves de secteurs plus favorisés. Il semble inconcevable que le calcul de la DGH ne tienne pas compte de la représentation sociale sur notre territoire. De plus la majorité des enseignants regrette que les moyens financiers ne suivent pas. Avec une dotation budgétaire régionale en baisse pour l'année 2017, revoir les objectifs à la hausse année après année paraît illusoire.

C'est pour nous l'occasion de rappeler que les perspectives de poursuites d'études en Haute- Gironde sont très faibles. Avec l'éloignement géographique des lieux de formations supérieures et le faible réseau de transport en commun beaucoup de nos familles hésitent à motiver leurs enfants vers une poursuite de cursus et craignent de ne pouvoir assumer financièrement cette charge. Comment pouvons-nous agir efficacement sur ce déterminisme géographique et social sans moyens supplémentaires.

Et pourtant, malgré tous les obstacles évoqués, les indicateurs chiffrés, pour l'année 2015/2016, relevés dans le radar* du lycée prouve que tous les personnels sont fortement impliqués dans la réussite de leurs élèves mais le volontarisme, même si nous n'en manquons pas, ne peut suffire à faire une vraie politique éducative. Par ailleurs, notre contrat d'objectifs prévoit une augmentation du taux d'attractivité mais comment attirer davantage d'élèves vers des métiers avec des plateaux techniques vieillissants si la région Nouvelle Aquitaine ne nous soutient pas par des investissements conséquents. Notre lycée se dégrade. Pour être attrayants, nos locaux et nos équipements doivent-être rénovés.

Ce conseil d'administration extraordinaire est pour l'ensemble des personnels l'occasion d'expliquer que la signature d'un contrat ne peut suffire à régler les difficultés et à faire des miracles. Notre engagement est total et ne dépend pas d'une signature. Ce contrat d'objectifs est considéré, par beaucoup d'entre nous comme une offense à ce que nous portons depuis toujours pour nos élèves et leur avenir. Quel que soit le résultat du vote, notre implication morale ne sera pas conditionnée à une signature de contrat contre laquelle une majorité d'enseignants s'est opposée au cours d'une HIS.

**voir document de travail du 9 mai 2016 source DOSU-DEP rectorat de Bordeaux.*